



BTS TRAVAUX PUBLICS

Ce professionnel est responsable de l'exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers. Il exerce son métier directement sur les chantiers. Il définit les moyens de production (équipes, matériels, matériaux), rédige les rapports, dialogue avec tous les intervenants des chantiers. Il est responsable des méthodes et de la qualité de l'ouvrage : il assiste les personnes qu'il commande. Il connaît toutes les techniques des chantiers et de son métier et suit leurs évolutions. Il organise la sécurité. Il veille au respect des consignes de sécurité. Il aime organiser, animer des équipes et relever des défis. Il a naturellement le sens des relations humaines.

ENSEIGNEMENT

Durée et organisation de la formation :

La formation se déroule sur deux années scolaires, en alternance par apprentissage. Le Centre de Formation dispense l'enseignement général, l'enseignement technologique, et une partie de l'enseignement pratique (notions générales, activités ne pouvant être suivies en entreprise).

Cette formation représente :

- 20 semaines la 1^{ère} année - de septembre à juin (700 h)
- 20 semaines la 2^{ème} année - de septembre à juin (700 h)

L'entreprise est chargée d'approfondir la formation pratique de l'apprenti, de façon à ce que ce dernier soit en mesure à la fois de satisfaire aux épreuves de l'examen et d'acquérir une expérience du métier.

Recrutement et inscription des apprentis à l'École des TP :

La pré-inscription au CFA se fait directement sur notre site internet. La formation préparant au BTS nécessite le baccalauréat (BAC STI, S, BAC PRO TP).

Mode d'évaluation :

Évaluation par examen final intégrant une part de contrôle continu.

Contenu de la formation :

- Culture Générale / Expression
- Mathématiques
- Sciences Physique/Chimie
- Anglais
- Méthodes
- Conception et calculs
- Préparation et organisation de chantier
- Topographie/Labo

Poursuite d'études :

Licence professionnelle Travaux Publics.

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement, transport et restauration :

L'ensemble des UFA dispose de structures permettant d'accueillir les apprentis en internat et en demi-pension.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge des apprentis (avec possibilité de prise en charge d'une partie par l'École dans certaines conditions).

Recherche d'une entreprise d'accueil :

Si le futur apprenti n'a pas trouvé de lui-même un employeur, l'École peut l'aider dans ses recherches.

DÉBOUCHÉS

Cette formation vous donne accès aux postes suivants :

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Contremaître de chantier
- Conducteur de travaux
- Aide conducteur de travaux Ouvrages d'Art
- Responsable Qualité Sécurité Environnement
- Responsable du suivi de chantier en maîtrise d'oeuvre
- Technicien en bureau d'études
- Chargé d'affaire en maîtrise d'oeuvre

LIEU DE FORMATION

Lycée Professionnel Pierre-Adrien Pâris : 8 rue Mercator - 25000 Besançon

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le CFA adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.